

GUIONNET René Robert

Etat-Civil :

Né le 26 juin 1893 à Vicq sur Gartempe à La Croix de Jeu.

Parents : **René Gérôme GUIONNET**, cocher et **Joséphine FOUGERON**.

N'habite pas à Vicq en 1911.

Marié à Noyant le 8 octobre 1919 avec **Céline VENAULT**.

Décédé le 23 décembre 1969 à Jaunay-Clan.

Fratricie :

Registre Matricule :

René Robert GUIONNET est de la classe 1913 et porte le numéro matricule 207 au bureau de recrutement de Châtellerault.

Profession d'homme d'équipe P.O. (Paris Orléans) et résidant à Vicq sur Gartempe.

Détail des services et mutations diverses :

Incorporé à compter du 26 septembre 1913 au 68^{ème} Régiment d'infanterie et soldat de 2^{ème} Classe.

Passé dans la réserve de l'armée active le 1er octobre 1916.

Mis à la disposition de la Compagnie des Chemins de Fer d'Orléans le 27 janvier 1919.

Affecté spécial Cie des Chemins de Fer du P.O comme homme d'équipe à Ste Maure.

Ses différentes campagnes : Contre l'Allemagne :

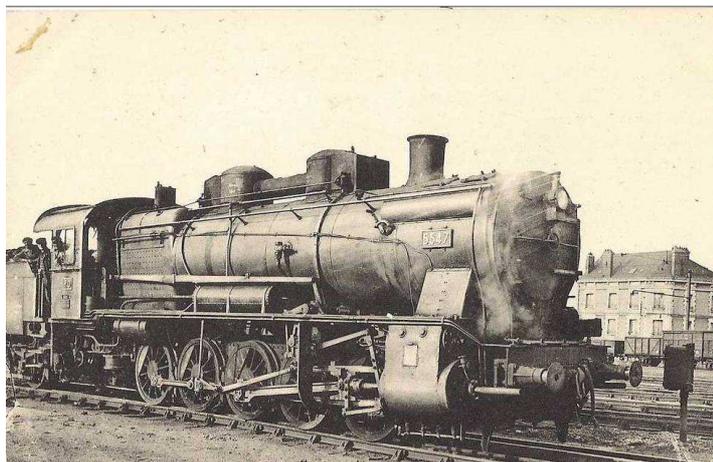
Aux armées : Du 2 août 1914 au 13 avril 1915

A l'intérieur : Du 14 avril 1915 au 13 octobre 1915

Aux Armées : Du 14 octobre 1915 au 27 janvier 1919

Le transport ferroviaire

La Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans (PO) est l'une des six grandes compagnies privées de chemin de fer dont les réseaux ont été fusionnés le 1er janvier 1938 pour constituer la SNCF. Cette compagnie, qui avait absorbé en 1934 la Compagnie des Chemins de fer du Midi, desservait l'ensemble du sud-ouest de la France avec pour tête de réseau à Paris la gare de Paris-Austerlitz (et, dans la première partie du XX^e siècle, la gare d'Orsay). Elle exploitait avant la création de la SNCF un réseau de plus de 11 700 km de lignes.



En France, l'organisation des transports ferroviaires en temps de guerre était sous la responsabilité conjointe du ministère des transports et du Ministère de la guerre qui mettait également ses moyens, dont le 5^e régiment du génie, à la disposition du ministère des transports. Ces dispositions mise en place sous le Second Empire tendaient à unifier les conditions de transports. En mai 1887, l'exploitation de la ligne Chartres - Orléans est confiée à un détachement permanent de sapeurs des chemins de fer pour parfaire l'instruction des cadres et sapeurs en matière d'exploitation de ligne et de traction.